



Place des « Très gros bois » et « Perches » dans les habitats à grand tétras des Vosges

Résumé de l'étude - Juillet 2014

Contexte

En 2008, l'Etat, la Région Lorraine et la Région Alsace ont validé un Plan de sauvegarde des forêts à haute valeur écologique du massif vosgien, afin de préserver un habitat favorable pour les oiseaux forestiers des Vosges, notamment le Grand Tétras. L'action dite « B2 » de ce Plan de sauvegarde a réalisé un diagnostic de l'habitat favorable au coq de bruyère dans le massif des Vosges.

En 2012, MIRABEL-Lorraine Nature Environnement a souhaité prolonger ce diagnostic pour deux facteurs particuliers qui nous semblaient importants en terme de caractérisation de l'habitat favorable au Grand Tétras : les « **Très Gros Bois** » (TGB)* et les « **perches** »**.

* arbres de plus de 67,5 cm de diamètre à 1,30 m

** tiges de 7,5 à 17,5 cm de diamètre à 1,30

Objectif de l'étude

L'objectif de l'étude est d'approfondir l'analyse des compartiments « TGB » et « perches », sur la base de la typologie Massif vosgien et ce, à partir de placettes **effectivement fréquentées** par l'espèce.



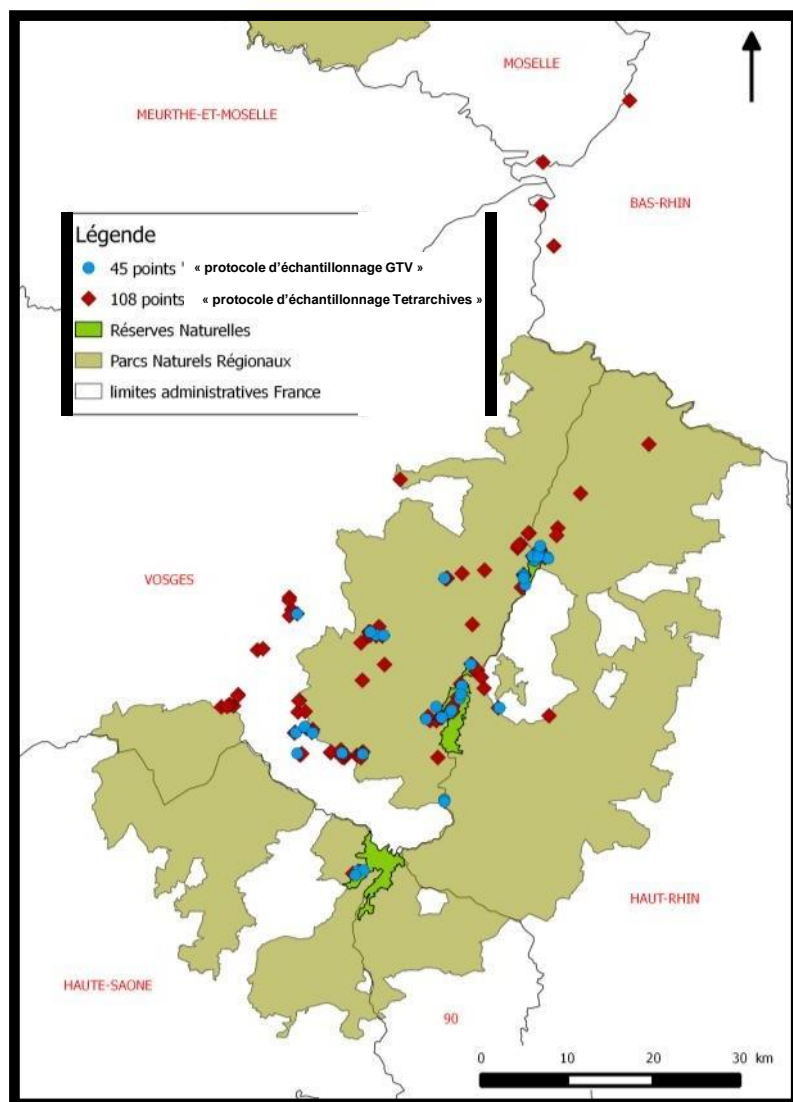
Méthodologie

153 placettes à « indices »

La principale différence avec les études antérieures portant sur le même sujet est d'ordre méthodologique : **pour la première fois**, une étude est basée sur des points encore fréquentés de façon effective par le Grand tétras (ou coq de bruyère), les placettes de relevés ayant été positionnées directement « **sur indices** » ou **contacts par corps**.

153 placettes ont été inventoriées par MIRABEL-LNE sur l'ensemble du massif vosgien : 126 en Lorraine, 22 en Alsace et 5 en Franche-Comté. Elles s'étagent de 660 m à 1290 m d'altitude. Une partie d'entre elles ont été tirées au sort par le Groupe tétras Vosges (GTV).

Pour limiter les dérangements, tous les relevés ont été effectués hors période sensible (c'est-à-dire entre le 15 juillet et le 15 décembre).



Questions soulevées

QUESTION 1 : les peuplements effectivement fréquentés présentent-ils une surface terrière sensiblement différente de la « matrice » forestière ?

QUESTION 2 : quels sont les types de la typologie Massif Vosgien les plus fréquentés par l'espèce ?

QUESTION 3 : existe-t-il une différence d'abondance de TGB (en surface terrière et en nombre/ ha) entre les peuplements effectivement fréquentés et la « matrice » ?

QUESTION 4 : existe-t-il une différence d'abondance de perches (d'avenir) entre les peuplements effectivement fréquentés et la « matrice » ?



Principaux résultats et constats

Avec toutes les réserves liées au nombre réduit de placettes par types, à l'incertitude entourant la représentativité de la « pseudo-matrice » et à une randomisation incomplète de l'échantillonnage



Critères	Résultats	Nombre de placettes
Surface terrière totale	20.61±1.59 m ² /ha	n = 153
Types de peuplements	24% des placettes effectivement fréquentées sont « bimodales »	n = 153
TGB	15.2% de la surface terrière totale (moyenne) soit 6.4±3.3 TGB /ha	n = 153 n = 45
Perches (d'avenir)	52±22 /ha (hors hêtraie sommitale)	n = 71

Quelle surface terrière ?

Sur la base des placettes analysées, la surface terrière moyenne des peuplements fréquentés par l'espèce est de **21m²/ha**. Cette valeur varie de 0 à 45m²/ha selon les placettes et dépend beaucoup de l'importance des trouées. Sans information complémentaire (sur le « type » ou l'âge des peuplements), la surface terrière est un indicateur insuffisant pour caractériser la qualité d'un « habitat d'espèce ».

Quels types de peuplement fréquentés ?

- En référence à la typologie Massif vosgien, les types de peuplement effectivement fréquentés par l'espèce sont nombreux : *a priori*, **on trouverait par ordre de préférence décroissante les types S, C2, 53, C3, 33 et 32**. Les types « 53 à 55 » représenteraient un peu moins de 20% des placettes, avec une nette dominance du type 53.

- **24% des placettes effectivement fréquentées sont « bimodales »**, c'est-à-dire en situation d'interface, et ne rentrent pas dans le cadre de la typologie Massif vosgien.

Les Très Gros Bois

- **Les TGB représentent en moyenne 15.2% de la surface terrière totale, toutes placettes « à indices » confondues**. L'objectif général d'un minimum de 15% de surface terrière en TGB fixé pour les forêts à grand tétras est confirmé sur le terrain.

- Lorsqu'ils existent et quelque soit le type de peuplement concerné, **les TGB sont toujours en proportion nettement plus élevée** dans les peuplements effectivement fréquentés par l'espèce que dans les « standards » de la typologie Massif vosgien.

- Dans la plupart des aménagements forestiers, **la surface terrière des TGB (actuelle ou à venir) n'est pas affichée (car confondue avec celle des GB)** et ne fait pas partie des indicateurs de suivi. Lorsqu'elle est affichée, sa valeur actuelle est, sauf exception, très inférieure au seuil de 15%.



Les Perches

- En moyenne, il existe **52 perches « d'avenir » par hectare**, toutes placettes renseignées confondues (mais hors hêtraie sommitale).

- Pour les types de peuplement qui ont pu être renseignés, **ce sont toujours les variantes « pauvres en perches (d'avenir) » qui sont rencontrées.**

- La notion de perche « d'avenir » reste exclusivement sylvicole et se base sur le dire d'expert.



Remarques générales et portée de l'étude

Plusieurs difficultés et questions ont été soulevées au cours de cette étude, à savoir :



- l'absence de données fiables pouvant caractériser la matrice forestière
 - le nonaccès à des données concernant les effectifs de l'espèce
 - un nombre de placettes renseignées trop réduit pour certains types de peuplements
 - la prise en compte des placettes « bimodales » et des « trouées »
- la non différenciation de la surface terrière des TGB et celles des GB dans les aménagements forestiers et les documents de gestion durable
 - le manque de définition des perches « d'avenir » applicable en ZPS

Néanmoins, des réponses au moins partielles aux 4 questions principales posées par l'étude ont été apportées. A défaut, des pistes de réflexions ont été proposées et des commentaires ajoutés par MIRABEL-LNE.

L'étude complète et ses annexes sont consultables à cette adresse :

<https://acrobat.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:2efeee56-6ceb-3d5a-ad29-5b7e4f784047>

MIRABEL Lorraine Nature Environnement

1 Rue des Récollets 57000 Metz - Mail : mirabel-lne@wanadoo.fr - Tel.: 09.70.50.02.12

<http://mirabel-lne.asso.fr>

Etude réalisée avec le soutien financier de l'Etat
(Fonds national d'aménagement et de développement du territoire)

